

## La micro-finance se développe au Congo Brazzaville

Publié le 1 septembre 2009 à 13:00

Le micro-crédit est considéré comme l'un des outils les plus efficaces pour améliorer les perspectives économiques et lutter contre la pauvreté en Afrique.

Au Congo Brazzaville, de nombreux établissements de micro-finance (EMF) tentent d'insérer économiquement et socialement les populations les plus pauvres du pays. Ils sont principalement implantés à Brazzaville et Pointe Noire, les deux grandes villes du pays. En 2004, le total des dépôts enregistrés par les EMF agréés du pays atteignait 33,5 milliards de FCFA et le total des crédits, 6,7 milliards de FCFA.

Le gouvernement congolais s'est engagé aux côtés de ces organismes depuis 2006. Il a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don pour financer sur cinq ans (2006-2011) le Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Parsegd).

### **Vers la création d'une société anonyme de crédit**

Dans le cadre du Parsegd, l'organisation internationale de micro-crédit PlaNet Finance intervient dans ce projet et aide le gouvernement congolais à créer une société anonyme de garantie des crédits et de refinancement des établissements de microfinance. Ce Fonds de réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Forsegd) permet de faciliter l'accès au crédit des jeunes ou chômeurs en situation de précarité désirant créer leur entreprise.

La participation du gouvernement au capital de cette société est de 380 millions FCFA. Les contacts sont en cours afin d'intéresser d'autres bailleurs de fonds. Le gouvernement prévoit d'apporter un appui en matériel informatique et en logiciels de gestion aux établissements de microfinance éligibles au programme Forsegd.

### **Les cadres et agents des établissements de micro-finance en formation**

Par ailleurs, dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés, le Ministre de la santé et des affaires sociales, Émilienne Raoul, a lancé officiellement du programme de formation des établissements de micro-finance. Le gouvernement répond ainsi aux problèmes de formation des agents recrutés par les organismes de micro-finance sur le terrain. Ces formations doivent apporter un appui aux cadres et agents des établissements de micro-finance afin d'assurer une plus grande professionnalisation du secteur.

La formation sera assurée par PlaNetFinance dont la mission est de lutter contre la pauvreté en soutenant le développement de la micro-finance.

### **Les organismes de micro-finance au Congo Brazzaville enregistrent de réels progrès**

Les actions engagées par l'Etat congolais portent aujourd'hui leurs fruits. La micro-finance sur le territoire congolais se développent et bon nombre d'organismes enregistrent des résultats encourageants.

Par exemple, le 29 Août dernier, l'établissement de micro-finance "Fonds d'actions mutuelles" (FAM) a présenté son rapport d'activités à l'occasion de sa neuvième assemblée générale. Avec un chiffre d'affaire en 2008 de 418,5 millions de Francs CFA contre 283,3 millions en 2007, cet établissement connaît une très nette progression de ces activités.

Cet organisme a pour vocation d'assister et d'encadrer les commerçants détaillants, les artisans et les paysans par des prêts et des crédits.

L'effectif total du FAM est passé de 928 à 1 333 membres dans les agences de Brazzaville et de Pointe-Noire et le FAM a accordé 355 crédits pour un montant de 370,3 millions FCFA. C'est le secteur du commerce a enregistré le plus de demandes, suivi des cas sociaux.

S'agissant des perspectives de l'année 2009, le FAM a acheté un terrain à hauteur de 50 millions FCFA pour la construction de ses locaux. Par ailleurs, le FAM étend ses activités en dehors de Brazzaville. Une agence du FAM devrait ainsi voir le jour à Ouenzé. À la demande d'autres mutualistes, la localité de Kinkala (dans le Pool) verra en 2010 l'ouverture d'une agence. Puis suivront Madingou et Dolisie, dans la Bouenza.